



## Déclaration de la FSU

Monsieur le recteur, mesdames et messieurs ,

Aujourd'hui c'est un professeur qui faisait son métier qui a été assassiné. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches. Nous sommes sous le choc, comme tous les personnels de ce collège et comme tous les personnels de l'éducation nationale de France.

Ensemble, nous affirmons notre attachement inébranlable à la liberté d'expression, à la laïcité et à la défense du Service public d'éducation.

Si nous en croyons ce que nous lisons dans la presse, tout est quasiment bouclé avant même discussion avec les représentant-e-s des personnels. Naïvement nous pensions que nous allions être consultés en amont.

Notre prise de parole portera sur 2 points : l'état d'esprit des collègues et l'organisation souhaitée le 2 novembre

Concernant l'organisation du 2 novembre, nous ne souhaitons pas qu'il y ait une minute de silence sans que les personnels se réunissent le 2 au matin pour parler et sans travail préalable avec les élèves ; Ce qui compte en ce moment ce n'est pas le compassionnel mais la parole. La question mérite autre chose qu'une injonction à la cérémonie et l'émotion.

Nous demandons que le lundi matin, dans la France entière, il n'y ait pas École, afin que les personnels puissent se retrouver, échanger et préparer le travail avec les élèves ; Afin qu'ils se mettent d'accord sur leurs interventions, les débats dans chacune des classes, sur qui les anime et comment dans chaque équipe éducative, ce travail préalable doit permettre aux élèves et aux familles de sentir qu'il y a un collectif, une unité, derrière la réflexion qu'on attend d'eux.

Sur le lieu de cette minute de silence, il doit être réfléchi, on ne peut pas forcément laisser des enseignant-e-s seul-e-s dans leur classe à ce moment là.

Sur l'état d'esprit des collègues tel que nous l'avons ressenti lors de ces derniers jours : la colère prédomine . Ce qui se dégage est que :

- la hiérarchie doit nous entendre et nous soutenir quand nous rencontrons des difficultés
- que la hiérarchie doit nous accompagner de façon systématique quand nous portons plainte
- qu'elle doit répondre sans délais aux demandes de protection fonctionnelle des collègues et pas seulement sur le financement d'un avocat en cas de procédure
- qu'elle doit répondre rapidement quand les représentant-e-s des personnels font des alertes y compris par exemple suite à des droits de retrait

Les collègues pensent que le plus souvent les problèmes sont mis sous le tapis et que l'institution a comme préoccupation première de ne pas faire de vagues plutôt que de traiter avec rapidité et efficacité les situations.

### Compte rendu de la rencontre :

M. le recteur reçoit les fédérations des parents d'élèves et les syndicats des chefs d'établissement également . Il a affirmé qu'il fera remonter nos analyses au DGESCO : à savoir minute de silence comme aboutissement si elle se fait mais pas comme préalable et lundi banalisé pour que les

collègues se retrouvent et s'organisent.

Le recteur pose le problème de faisabilité de fermer les établissements le lundi matin dans le 77 en raison des transports scolaires et dans le premier degré, mais il n'a pas fait de proposition alternative pour l'instant pour que les professeurs puissent se réunir quand même.

Il pourra y avoir une visio entre les chefs d'établissements s'ils le souhaitent avec des personnels disponibles le dernier vendredi après midi des vacances, mais cela ne doit pas empêcher un moment collectif entre personnels le lundi matin.

Pour la minute de silence, il reconnaît qu'un hommage dans le 1er degré peut concerner le 3eme cycle, difficilement avant.

La liberté pédagogique peut s'exercer dans le cadre d'un fil conducteur national, mais il ne serait pas acceptable que des collègues ne respectent pas ce cadre. Il peut concevoir qu'un personnel ne soit pas à l'aise avec l'exercice, et il doit le dire, on peut l'accepter. Il faut faire au mieux et agir de façon pragmatique. Le but n'est pas que toujours les enseignants fassent tous la même chose en même temps, mais que ce soit construit collectivement.

Le recteur donne la possibilité de refaire une réunion vendredi après midi avec les élu-e-s au CTA quand le cadrage national sera connu.

Le recteur n'a pas réagi à notre remarque concernant l'état d'esprit des collègues qui ne se sentent pas soutenus, cette question sera à nouveau soumise pour qu'on puisse mettre à plat ces questions fondamentales.